

## **Communiqués de la mairie**

Retrouvez dans cette section les derniers communiqués de la mairie.

### **Communiqué de Madame Patricia Tordjman, Maire de Gentilly**

## **Solidarité avec le peuple marocain**

**Gentilly, le 11 septembre 2023**

Au nom de la municipalité de Gentilly, des Gentilléens et des Gentilléennes, comme au mien, j'adresse tout notre soutien au peuple marocain endeuillé et meurtri par le séisme dévastateur, survenu dans la nuit de vendredi à samedi 8 et 9 septembre, dans la région de Marrakech.

Avec la communauté marocaine de Gentilly, nous sommes de tout cœur avec les rescapés qui ont perdu des proches, qui cherchent encore des victimes sous les décombres, qui ont vu leur maison s'écrouler et se retrouvent choqués et dans le plus grand dénuement.

Notre Ville solidaire va apporter un soutien humanitaire, qui est aussi un geste de fraternité avec la population traumatisée, afin de contribuer à l'aide d'urgence et à la reconstruction à terme de ce qui a été détruit.

## **Rassemblement civique devant la mairie**

**Gentilly, le 3 juillet 2023**

À l'appel de l'Association des maires de France, un rassemblement citoyen a eu lieu le 3 juillet à midi sur le parvis de la mairie de Gentilly et d'autres communes de France, pour dire stop à la violence.

De nombreux citoyens et citoyennes, des responsables d'associations, de syndicats et de partis politiques, des membres de la communauté éducative dont les DDEN, la maire et des élu-es se sont réunis ce jour. Étaient notamment présents la sénatrice Laurence Cohen, le président de l'EPT Grand-Orly Seine Bièvre, Michel Leprêtre, la conseillère départementale Fatiha Aggoune, les représentant-es de la majorité et de l'opposition gentilléennes. Ils ont unanimement rappelé leur indignation face à la mort du jeune Nahel et réclamé justice pour ce crime. Ils ont tout aussi unanimement dénoncé les violences envers les maires, particulièrement celui de L'Haÿ-les-Roses, la casse et le pillage des hôtels de ville, des écoles, des commerces qui ont lieu depuis plusieurs jours.

Voici l'intervention de la maire, Patricia Tordjman

Fichier

[Intervention de Patricia Tordjman du 3 juillet 2023 \(.pdf - 59.61 Ko\)](#)

### **Communiqué de Madame Patricia Tordjman, Maire de Gentilly**

## **La mairie et des commerces pris pour cible**

**Gentilly, le 1<sup>er</sup> juillet 2023**

**Les agents de la ville se sont mobilisés pour nettoyer les dégâts faits par des casseurs dans la nuit du 29 juin sur la mairie et dans des commerces du centre-ville.**

**La nuit du 29 au 30 juin**, notre mairie et des commerces du centre-ville ont été vandalisés par plusieurs dizaine d'individus. Des tirs de mortiers et des départs de feu ont eu lieu dans nos quartiers. Des tags ont couvert les murs. Ces scènes de violence se sont répétées dans toutes les communes du Val-de-Marne et dans le pays.

La mort du jeune Nahel, tué par un policier le 27 juin, a mis le feu aux poudres. Ce drame a suscité

l'indignation générale et une immense colère. Rien ne justifie cet acte qui doit être fermement condamné mais le déferlement de violence qui s'abat dans nos villes est également inacceptable.

Les agents des services municipaux se sont mobilisés toute la journée de vendredi pour nettoyer et sécuriser les équipements dégradés. Ils ont aidé les commerçants dont les magasins ont été attaqués à débayer. Les voies ont aussi été dégagées, avec l'aide des agents du territoire Grand-Orly Seine Bièvre. Une organisation a été mise en place afin de maintenir le marché de la place Frileuse du samedi matin et l'ensemble des services publics dont les habitants ont besoin.

Prendre pour cible notre mairie, notre maison commune, celle d'une ville populaire et fraternelle qui a toujours été du côté des plus modestes, n'est pas acceptable. S'attaquer à nos services publics qui accompagnent les personnes précaires, qui construisent du logement social, qui aident nos enfants à partir en vacances, qui soutiennent les associations sportives ou culturelles est improductif. S'en prendre à nos commerces, à nos équipements, les piller et les brûler, toute cela peut conduire à d'autres drames.

**Une nouvelle fois, notre ville solidaire appelle au calme. Elle réaffirme l'exigence de justice pour Nahel. Elle réaffirme son engagement pour que toutes et tous dans nos quartiers, comme ailleurs dans le pays, aient droit à une vie digne et paisible.**

**Communiqué de Madame Patricia Tordjman, Maire de Gentilly**

## **Conseil municipal du 29 juin 2023 : remerciements aux élu·es mobilisé·es**

**Fait à Gentilly le 29 juin à 21h**

Après une nuit de colères et de dégradations faisant suite à l'assassinat d'un jeune de 17 ans à Nanterre, survenu le mardi 27 juin, ce jeudi à 20h s'ouvrait le Conseil Municipal. Une nuit où les élus de la majorité étaient mobilisés, tout comme le personnel communal. Ces mêmes élus présents ce jour au Conseil Municipal.

Alors que la nuit de mercredi à jeudi a été éprouvante, le groupe de Droite de Monsieur CRESPIEN a décidé délibérément de ne pas siéger alors même qu'ils étaient présents.

Les conditions du quorum étant réunies, le Conseil s'est ouvert à 20h05.

Je remercie l'ensemble des trois autres groupes (Ensemble et engagé·es - L'écologie pour tous - Demain Gentilly) d'avoir pris toutes leurs responsabilités afin que les travaux importants et déterminants de notre assemblée puissent être exposés, débattus et votés. Que la démocratie représentative s'exprime.

**Communiqué de la Maire**

## **Solidarité avec la famille de Nahel, appel au calme et à la justice**

**Gentilly, jeudi 29 juin 2023**

Je tiens à exprimer mes plus sincères condoléances, à la famille et aux proches de Nahel cet adolescent de 17 ans, tué par les policiers pour un refus d'obtempérer mardi 27 juin à Nanterre. Dans cette dure épreuve que traverse la famille et la Ville de Nanterre, j'ai également apporté tout mon soutien, et ma solidarité, à son maire, mon ami, Patrick JARRY.

Face aux images extrêmement choquantes diffusées sur les réseaux sociaux, nous attendons que la justice fasse son travail avec célérité. Je suis pour ma part à ce stade de l'enquête atterrée par cette affaire qui une fois de plus tend les relations entre la Police et la population. Toute la lumière doit être faite, l'enquête doit être menée, les conclusions portées et s'il y a condamnation, la peine appliquée.

La nuit dernière, comme dans de nombreuses villes du territoire français, Gentilly a été touchée par de multiples dégradations. À plusieurs reprises des départs de feux sur la voie publique ont été constatés, la Mairie a été prise pour cible et c'est avec regrets que nous avons constaté les dégâts opérés.

Cette nuit, des élus autour de mon Premier Adjoint et du personnel communal, ont été mobilisés. Je salue leur courage et leur engagement précieux. C'est dans des conditions difficiles qu'ils ont été amenés à intervenir, à stopper un départ de feux à la mairie, à être présent jusqu'au petit matin dans les rues. Mon équipe municipale est et restera pleinement mobilisée aux côtés des Gentiléennes et des Gentiléens. Je veux saluer également l'engagement des pompiers qui n'ont eu de cesse d'intervenir pour protéger les citoyens.

Je comprends et j'entends les colères. Je suis de tous les engagements pour plus de justice sociale comme de très nombreux Gentiléens. Mais je ne peux ni cautionner, ni accepter les dégradations opérées sur le mobilier urbain et équipements publics de la Ville.

**Patricia Tordjman**

**Communiqué de la Maire**

## **Soutien au maire de Saint-Brévin-les-Pins**

**Gentilly, vendredi 12 mai 2023**

Patricia Tordjman adresse un courrier de solidarité à Yannick Morez, Maire de Saint-Brévin-les-Pins. Elle condamne fermement les violences dont il a été victime. Elle demande à l'Etat de prendre les mesures nécessaires pour que les élu.es de la République soient respectés et protégés dans l'exercice de leur mandat démocratique comme dans leur vie privée.

Voici la lettre :

Fichier

[Courrier de soutien au maire de Saint Brévin-les-Pins \(.pdf - 220.21 Ko\)](#)

---

**Communiqué**

## **Des maires du Val-de-Marne inquiets des mesures prises par le Conseil départemental**

**Gentilly, le lundi 24 avril 2023**

Patricia Tordjman publie avec treize autres maires de gauche du Val-de-Marne une lettre ouverte à la population. Ils s'inquiètent de la réduction des budgets départementaux dans des secteurs aussi importants que la petite enfance, la solidarité ou les personnes âgées.

Fichier

[Lettre ouverte des Maires du Val-de-Marne \(.pdf - 646.52 Ko\)](#)

---

**Communiqué de la Maire**

## **Annulation et report de la séance du Conseil municipal du 30 mars 2023**

**Gentilly, le jeudi 30 mars 2023 à 20h40**

Ce jeudi 30 mars devait se tenir la séance du conseil municipal. A son ordre du jour, principalement, le vote du budget 2023. Vote permettant d'engager le programme d'investissement si nécessaire, l'aide à la vie associative, le soutien et le développement des politiques publiques utiles et efficaces pour toutes et tous et à tous âges.

Alors que les conditions de sa tenue étaient réunies puisque 19 conseillers municipaux étaient présents, un groupe d'opposition a délibérément fait le choix de quitter la séance, ne permettant pas la tenue de celle-ci. Je regrette cette obstruction démocratique et vous informe que le prochain conseil municipal aura lieu le 6 avril à 20h00 en salle des fêtes.

**Patricia Tordjman**

---

**Communiqué de la Maire**

## **À propos du devenir du site anciennement SFR**

**Gentilly, lundi 20 mars 2023**

Des informations erronées circulent actuellement sur l'utilisation de l'ancien site SFR, situé rue d'Arcueil à Gentilly, et sur la position de la Ville quant au devenir à court terme de ses locaux, actuellement vacants. Je tiens à rétablir la vérité sur ce sujet.

Tout d'abord, le terrain comme le bâtiment sont privés et ont été rachetés par le promoteur BATIPAR. Tant que les travaux ne sont pas entrepris, la Préfecture et l'association Emmaüs avaient envisagé un aménagement des bureaux pour l'hébergement temporaire de personnes migrantes. Mais le promoteur refuse une occupation provisoire des locaux, au motif que les travaux vont rapidement débiter.

La Ville de Gentilly qui a toujours été une terre d'accueil était favorable à l'hébergement de personnes sur ce site. Elle a souligné qu'elle était favorable à la venue de personnes vivant seules car les écoles de la commune ne seraient pas en capacité d'accueillir un nombre important de nouveaux élèves.

Concernant la ressourcerie La Mine qui a ouvert une antenne au rez-de-chaussée du bâtiment, je tiens à préciser que c'est la Ville qui a obtenu du promoteur l'engagement d'intégrer le tiers-lieux aux nouveaux locaux et de lui trouver un accueil provisoire durant les périodes de travaux.

**Patricia Tordjman**

---

**Communiqué de la Maire**

## **Solidarité avec les peuples turc et syrien**

**Gentilly, mardi 14 février 2023**

C'est avec effroi que nous voyons le bilan des séismes qui ont eu lieu en Turquie et en Syrie s'alourdir d'heure en heure. Au 14 février matin, les secours sur place dénombrèrent plus de 31 000 morts en Turquie et plus de 3500 en Syrie. Le tremblement de terre de magnitude 7,8 a dévasté des milliers de bâtiments au sud-est de la Turquie et du nord de la Syrie, plongeant les populations dans l'horreur. Selon l'Organisation mondiale de la santé, plus de 5 millions de personnes se retrouvent aujourd'hui en situation de grande vulnérabilité sur ces territoires dévastés. De plus, le séisme a détruit des sites archéologiques magnifiques, dont la citadelle et la vieille ville d'Alep, classée patrimoine mondial de l'humanité.

L'aide internationale dont européenne et française afflue pour renforcer les équipes de secours et venir en aide aux rescapés qui se retrouvent dans le plus grand dénuement, ceci d'autant qu'il fait très froid. Le séisme a touché des territoires syriens aux prises avec la guerre. Il est crucial que l'aide humanitaire puisse être acheminée dans les zones rebelles.

**En mon nom comme en celui du Conseil municipal, je veux apporter ma solidarité et mon soutien total aux peuples turc et syrien qui traversent cette épreuve. Le Conseil municipal du 9 février a voté à l'unanimité une aide exceptionnelle pour les familles de victimes et les rescapés de ces deux pays, d'un montant de 3000 euros, versée pour moitié au Secours populaire et pour moitié à la Croix rouge qui ont des relais sur place.**

**Patricia Tordjman**

---

Communiqué de la Maire

## **500 maires et élu·es soutiennent le mouvement social contre la réforme des retraites**

**Gentilly, mercredi 8 février 2023**

La maire de Gentilly a signé l'appel des 500 maires et élu·es locaux du Val de Marne solidaires de la mobilisation syndicale et populaire contre le recul de l'âge légal de départ à la retraite et contre l'augmentation du nombre de trimestres nécessaires pour toucher une retraite à taux plein.

Depuis le début du mouvement la maire et l'équipe municipale apportent leur soutien à l'ensemble des

agent·es de la ville, mais aussi aux salarié·es du privé, et à toutes celles et tous ceux qui manifestent en grand nombre contre cette réforme délétère, injuste et injustifiée.

Un recul de l'âge légal de départ en retraite aura des conséquences sur les services publics. Que ce soit pour les personnels qui font un métier difficile ou pour les usagers qui seront en proie à de plus grandes difficultés.

Fichier

[Mobilisation contre la réforme des retraites : appel des 500 maires \(.pdf - 832.37 Ko\)](#)

---

## Communiqué de la Maire

# Soutien total au Secours populaire gentilléen

**Gentilly, mercredi 26 octobre 2022**

C'est avec effarement et indignation que j'ai appris que les locaux du Secours Populaire de Gentilly ont été vandalisés et que de nombreux produits ont été volés le week-end dernier. Les bénévoles de l'association ont découvert le lundi matin les portes fracturées et les stocks sans dessous-dessous. La collecte alimentaire réalisée la semaine précédente à Franprix, ainsi que les sacs de produits mis de côté pour la braderie de Noël ont notamment disparu. Une plainte a été déposée.

Je me joins aux nombreux habitants et habitantes scandalisés et peiné·es ainsi qu'à la municipalité pour condamner fermement et exprimer mon incompréhension face à un tel acte, conduit contre une association de solidarité qui accompagne les personnes les plus vulnérables. J'apporte aussi mon soutien à tous les membres du Secours populaire gentilléen qui mènent un combat sans relâche contre la misère et pour une société solidaire.

### **Afin de reconstituer ses stocks, le Secours populaire local fait appel à vos dons.**

*Il a besoin de produits alimentaires (dont café, thé, chocolat, biscuits...), de produits d'hygiène pour adulte et pour bébé (les lots de couches ont été volés).*

*Le dépôt peut se faire au 12 rue de Reims, les mardis et vendredis, entre 16 et 18 heures.*

*Pour joindre l'association appelez les mardis et vendredis au 01 45 47 44 27.*

---

## Communiqué de la Maire

# Fin de l'accueil temporaire des femmes et enfants migrants

**Gentilly, jeudi 20 octobre 2022**

Les femmes et enfants migrants accueillis durant un mois, sur réquisition de la Préfecture d'Ile de France, au gymnase de l'ancien collège Pierre-Curie de Gentilly, ont quitté les lieux vendredi 14 octobre.

La Préfecture et l'opérateur France horizon -mandaté pour gérer le quotidien, le suivi social et médical des personnes- ont proposé des solutions de prise en charge dans des foyers dédiés. Une quinzaine de femmes et leurs enfants ont accepté ces solutions. D'autres ont quitté les lieux, souvent pour rejoindre leur époux et revenir à une prise en charge par le 115. L'accueil provisoire de ces femmes et enfants dans le gymnase s'est déroulé au mieux, même si les conditions de vie étaient précaires et si la situation de ces femmes reste très difficile.

C'est pourquoi la municipalité de Gentilly, avec l'appui du CCAS et des services de la ville, avec le concours d'associations locales, ont veillé tout du long au bon déroulement de cet accueil sur le plan matériel comme sur le plan humain.

---

## Communiqué des villes de Gentilly, d'Arcueil et de Cachan

**Gentilly, lundi 5 septembre 2022**

Suite à l'évacuation des bureaux occupés en centre-ville hier, les trois villes accueillent temporairement 150 femmes et enfants migrants.

Dimanche 4 septembre, l'État a réquisitionné en urgence et pour une durée de trente jours trois gymnases à Gentilly, à Arcueil et à Cachan pour accueillir près de 150 migrants, majoritairement des femmes et des enfants.

Informées de ces réquisitions, dimanche après-midi, les Villes de Gentilly, Arcueil et Cachan ont pris acte et ont immédiatement apporté leur soutien logistique et matériel aux bénévoles de la Croix-Rouge,

mobilisés dans des délais courts, pour contribuer à un accueil digne de ces personnes vulnérables. Le soir-même, ces personnes ont pu bénéficier de couchages, de repas, de lait, de couches et de kits d'hygiène.

Au nom des valeurs qui animent leurs communes respectives, Patricia Tordjman, Christian Métairie et Hélène de Comarmond rappellent leur profond attachement aux devoirs d'accueil, de solidarité et d'humanité qui s'imposent dans de telles circonstances. Les trois maires restent vigilants quant à cette situation pour le respect des droits humains et qu'une solution puisse leur être proposée. Ils demandent des garanties à l'État, quant à l'accompagnement et au suivi médical et social de ces personnes ainsi que la mise en place de moyens afin d'assurer la sécurité des lieux d'accueil réquisitionnés.

Ils adressent également leurs sincères remerciements aux bénévoles de la Croix-Rouge, aux agents du service public pour leur action ainsi qu'aux associations locales qui se sont d'ores et déjà fait connaître pour apporter leur aide aux personnes évacuées.

**Patricia Tordjman, maire de Gentilly**  
**Christian Métairie, maire d'Arcueil**  
**Hélène de Comarmond, maire de Cachan**

Fichier

[Communiqué : Accueil de 150 migrants à Gentilly \(.pdf - 136.76 Ko\)](#)

---

## **Communiqué sur les locaux occupés par des migrants**

**Gentilly, dimanche 4 septembre 2022**

Dans la nuit de samedi à dimanche 4 septembre, quelques 300 migrants, dont des femmes avec enfants, accompagnés d'une association de défense de leurs droits, se sont introduits dans les locaux de bureaux désaffectés d'une société privée, en centre-ville de Gentilly, dont les portes ont été forcées. Les migrants proviennent de différents squats et camps d'Ile de France.

Les locaux occupés ne disposent ni d'eau, ni d'électricité, ni d'installation permettant d'y vivre. Le Secours populaire de Gentilly a apporté de quoi se restaurer dès le petit matin aux enfants et aux femmes présents. La Croix rouge est également sur place. Les associations ont été rejointes par Umanah.

Des représentants de la Préfecture sont en discussion avec les migrants et leurs porte-parole afin de trouver une solution d'hébergement et une prise en compte plus rapide de leur situation.

Notre municipalité, présente sur les lieux depuis le début, en appelle à la solidarité nationale, celle de l'Etat, des communes et des associations afin d'assurer une prise en charge de ces personnes en souffrance, qui subissent l'errance et des conditions d'existence très dures, la plus humaine et respectueuse des droits humains.

Avec plusieurs villes du Val-de-Marne, nous avons d'ores et déjà créé des conditions d'accueil dignes pour les femmes et les enfants de ce groupe, même si elles sont temporaires.

**Patricia Tordjman, maire de Gentilly**

---

## **Communiqué de la Maire : Gentilly ville de paix et solidaire du peuple ukrainien**

**Gentilly, le 24 février 2022**

Déclaration de Patricia Tordjman, maire de Gentilly

Savoir le peuple ukrainien en proie à des bombardements, au cœur même de l'Europe, nous est intolérable. Notre municipalité adresse son soutien plein et entier à tous les ressortissants de ce pays. Les populations ont besoin d'être protégées. La guerre doit stopper.

L'invasion russe doit être condamnée fermement. La violation d'un territoire et de sa souveraineté est inacceptable. Les logiques d'affrontements entre les Etats-Unis et la Russie ainsi que les positionnements géopolitiques de l'Europe et de l'Otan sont dangereuses. Elles peuvent conduire à l'embrassement de la zone. Elles peuvent avoir des conséquences pour toute l'Europe.

Il est urgent, possible et absolument nécessaire de retrouver la voie diplomatique et d'entreprendre une négociation pour une solution politique et pacifique. Les Nations-Unies sont le cadre privilégié pour

sortir de cette escalade guerrière et retrouver la voie du dialogue.

Notre planète a de vraies batailles à mener pour le climat, pour la justice sociale, pour la santé, dont la lutte contre la pandémie, qui feront progresser l'humanité. Elles se gagneront dans un climat de paix, sécurisant pour les peuples et les démocraties. Consacrons notre énergie et nos ressources à des objectifs vitaux, relevons des défis d'avenir, mobilisons-nous pour la paix.

---

## **Communiqué de la Maire : Mobilisation dans les écoles**

**Gentilly, le 13 janvier 2022**

Je veux exprimer mon soutien et ma solidarité aux syndicats enseignants des maternelles et primaires qui appellent à la grève ce jeudi ainsi qu'à la fédération des parents d'élèves Fcpe qui demande aux parents de ne pas envoyer leurs enfants à l'école ce jour. La communauté éducative exprime son épuisement et son ras le bol face à des protocoles sanitaires de plus en plus lourds et changeants, sans augmentation de moyens matériels et humains. Le maintien de l'école ouverte dans ces conditions, face à la haute contagiosité du virus omicron et dans la désorganisation, est quasi intenable pour les personnels et les familles et risqué pour la santé de tous.

Nos services publics -nos écoles, nos hôpitaux, nos communes...- mobilisés depuis deux ans dans la lutte contre le virus covid et pour la continuité du service rendu à la population, ont besoin d'investissements de l'Etat. Car ils portent tout autant le pays à bout de bras, car ils permettent de faire face à cette crise sanitaire.

---

## **Communiqué de la Maire : Décès tragique d'un jeune de Gentilly**

**Gentilly, le 3 janvier 2022**

Un drame est survenu dimanche 2 janvier au soir, en centre-ville, où un jeune homme de vingt ans été tué par balle. Sur place, j'ai constaté que les pompiers sont intervenus rapidement mais n'ont pu réanimer le garçon. Une autre personne a été blessée.

Mes premières pensées vont à sa famille et à ses proches à qui j'exprime mes plus sincères condoléances et apporte tout mon soutien.

Je ne peux accepter qu'un jeune de vingt ans perde la vie de manière aussi brutale et injuste. Je condamne avec la plus grande fermeté cet acte innommable. Je demande que toute la lumière soit faite sur cette tragédie et que la justice soit exemplaire.

J'appelle à l'arrêt de cette violence qui tue nos enfants et demande aux Gentilléens et Gentilléennes à rester solidaires, à entourer les proches endeuillés, et à montrer notre aspiration profonde à vivre dans la tranquillité et la sécurité.

---

## **Communiqué de la Maire : Pour une politique d'accueil digne des migrants**

**Gentilly, le 25 novembre 2021**

Alors que se déroule dans notre ville le Festival des solidarités internationales, nous apprenons que vingt-sept migrants, hommes, femmes et enfants, ont trouvé la mort dans le naufrage de leur embarcation, au large de Calais, ce mercredi 24 novembre.

C'est un pêcheur français qui a donné l'alerte, après avoir aperçu des corps flottants à mi-chemin entre les côtes anglaises et françaises. Il y a quelques jours, à la frontière entre la Biélorussie et la Pologne, c'est une jeune fille exilée de quatorze ans qui est morte de froid, au milieu de centaines d'exilés bloqués derrière des barbelés, dans des conditions inhumaines.

Ces drames et situations catastrophiques sont la conséquence du trafic auquel se livrent les passeurs sur le dos de personnes extrêmement vulnérables, qui fuient la guerre ou la misère. En Europe, ces tragédies sont aussi la conséquence la plus grave et la plus insupportable de la politique de non accueil et de refoulement systématique des migrants, une posture indigne sur le plan des droits humains, dangereuse et vaine. L'exclusion et la division, à tout niveau, génèrent des reculs de civilisation.

Les mobilités sont un fait incontournable des sociétés humaines. Il est temps de mener une politique qui tienne compte des désordres du monde, du changement climatique, des inégalités, de l'absence de justice et de démocratie. Il est temps de construire une réelle coopération entre les Etats, d'appliquer le droit d'asile, de mener une politique d'accueil qui reconnaisse les droits des migrants, les besoins des pays, la liberté de circuler et respecte les personnes d'où qu'elles viennent.

---

## **Communiqué de la Maire : Communiqué de la Ville : feux en Kabylie, Algérie, Grèce, Turquie**

**Gentilly, le 14 août 2021**

La ville de Gentilly exprime sa solidarité avec les victimes des feux meurtriers en Kabylie en Algérie, Grèce et Turquie.

Depuis le début de la semaine, la Kabylie en Algérie, ainsi qu'une partie de la Grèce et de la Turquie, font face à de terribles feux de forêt. Les conséquences de ce drame environnemental menacent d'être dévastatrices pour les populations.

La ville de Gentilly, ses élu.es, expriment leur plein soutien aux familles des nombreuses victimes qui en ont malheureusement payé de leur vie. Gentilly porte en son cœur les valeurs de la solidarité internationale et organisera cette solidarité avec les populations touchées.

Certaines associations ont déjà spontanément amorcé une aide aux victimes. Le Conseil municipal de septembre permettra par ailleurs de décider d'une aide financière afin de soutenir les victimes et d'aider à reconstruire l'espace naturel forestier détruit.

La ville de Gentilly rend par ailleurs hommage à celles et ceux qui luttent contre les feux et espère de tous ses vœux qu'ils parviennent à y mettre un terme au plus tôt.

---

## **Communiqué de la Maire : Soutien et solidarité aux proches de Stéphanie M.**

**Gentilly, le 26 avril 2021**

La Maire de Gentilly adresse son soutien et ses condoléances à sa famille, à ses proches et aux forces de l'ordre en deuil.

Le vendredi 23 avril 2021, Madame Stéphanie M., fonctionnaire de police a été tuée dans le cadre de ses fonctions dans son commissariat de Rambouillet. Son meurtrier est mort, abattu par un policier. Le parquet national antiterroriste est chargé de l'enquête.

Face à cet assassinat terrible nous exprimons toute notre solidarité, tout notre soutien et nos plus sincères condoléances à la famille et aux proches de la victime ainsi qu'aux forces de l'ordre en deuil.

Nous resterons uni-es et solidaires face à toutes les violences et toutes les barbaries.

---

## **Communiqué de la Mairie : importante fuite d'eau**

**Gentilly, le 30 mars 2021**

Plusieurs opérations de pompage ont été effectuées durant le week-end afin de parer à l'urgence. Une investigation poussée est en cours sur l'origine de cette fuite. Elle mobilise les différents concessionnaires, en collaboration avec les services du Territoire et du Département et avec le soutien et la présence des élus et des services de la Ville. Cette recherche nécessite des interventions qui sont susceptibles de provoquer des résurgences d'eau sur les sites déjà impactés ou à d'autres endroits de la commune.

La Ville et ses partenaires restent très attentifs à l'évolution de la situation et poursuivent les démarches pour la meilleure résolution possible.

---

## **Communiqué de la Maire : collectif eau publique**

**Gentilly, le 22 mars 2021**



La Ville de Gentilly a choisi la date symbolique de la Journée mondiale de l'eau pour créer son Collectif eau publique à Gentilly. Il réunit la municipalité, des associations, des conseils de quartier et tous les habitants et habitantes qui souhaiteront le rejoindre, mobilisés pour une reprise de l'eau en gestion publique.

Depuis le 1er janvier 2021, neuf villes de l'Etablissement public Grand-Orly Seine Bièvre -Vitry-sur-Seine, Ivry-sur-Seine, Cachan, Kremlin-Bicêtre, Fresnes, Orly, Arcueil, Chevilly-Larue et Gentilly- ont décidé de ne pas ré-adhérer au Syndicat des eaux d'Ile-de-France (SEDIF) et de se réapproprier cette ressource vitale, actuellement aux mains du privé et soumise à la spéculation. Ensemble, elles étudient les meilleures conditions d'une politique publique de l'eau et travaillent à sa mise en œuvre.

Assurer l'égal accès de chacun.e - quelles que soient ses ressources - à une eau de qualité, donner un juste prix à l'eau, permettre une gestion transparente de la production et de la distribution de ce bien commun, réinvestir dans l'entretien et le développement des infrastructures pour le seul bénéfice des consommateurs sont autant d'enjeux qui sous-tendent ce nouvel engagement.

L'eau est un bien très convoité. Son exploitation rapporte aujourd'hui beaucoup aux opérateurs privés. C'est pourquoi les conditions de sortie du SEDIF, la définition des étapes transitoires amenant à une maîtrise de sa production et de sa distribution font l'objet d'âpres négociations et augurent des batailles à venir. Dans ce contexte, les élus ont besoin de l'engagement de toute la population et des acteurs et actrices de la ville pour mener à bien ce projet démocratique, écologique et social.

À Gentilly, la volonté de travailler à la mise en œuvre d'une gestion publique de l'eau et de consulter largement la population sur ce choix ont été votés à l'unanimité par le Conseil municipal, lors d'un conseil municipal exceptionnel de novembre dernier. C'est une force. Le collectif permettra de sensibiliser les habitant.es aux enjeux, de les consulter régulièrement sur les choix opérés, de peser toutes et tous ensemble dans les futurs combats en faveur d'un retour complet de l'eau dans le giron public. Une concertation large va ainsi être menée et une votation citoyenne aura lieu d'ici à l'automne.

À Gentilly comme dans toute la métropole, en France comme dans le monde la reconquête de l'eau, ressource vitale et bien commun à l'humanité, est porteuse de fraternité, de solidarité et d'un avenir meilleur pour toutes et tous.

La crise de la covid-19 souligne à quel point les services publics sont les mieux à même de répondre aux besoins fondamentaux des habitant.es. L'eau et la santé ont un coût mais n'ont pas de prix !

**Plus d'informations :** [Eau-iledefrance.fr](http://Eau-iledefrance.fr)

**Pour rejoindre le collectif :** [coordinationgosb@eau-iledefrance \[dot\] fr](mailto:coordinationgosb@eau-iledefrance.fr)

**Consultez la tribune de Fatah Aggoune "Faire de l'eau un bien commun de l'humanité" (publiée dans l'Humanité du 22 mars 2021) :**

Fichier

[Faire de l'eau un bien commun de l'humanité - Tribune de Fatah Aggoune \(Humanité - 22 mars 2021\) \(.pdf - 503.85 Ko\)](#)

**Contact secrétariat des élus, mairie de Gentilly - Tél. : 01 47 40 58 58 - Courriel : [contact \[dot\] mairesadjoints@ville-gentilly \[dot\] fr](mailto:contact [dot] mairesadjoints@ville-gentilly [dot] fr)**

---

## **Fermeture de la Mairie le mardi 16 mars 2021**

**Vendredi 12 mars 2021**

**En soutien au mouvement social des agents de la fonction publique territoriale, la mairie sera fermée, le mardi 16 mars 2021**

Madame, Monsieur,

Un mouvement social important traverse aujourd'hui la fonction publique. En application de la loi de Transformation de la fonction publique d'août 2019, les communes sont tenues de faire exécuter les 1607 heures annuelles de travail. Dans les faits cette loi annule tous les accords plus favorables au temps de travail légal des fonctionnaires territoriaux qui avaient été négociés dans les collectivités au

fil des ans. Ce sont donc l'ensemble des congés exceptionnels conquis par les agent.es qui sont visés, que ce soit pour le décès d'un proche, un mariage, la garde d'un enfant-malade...

Rappelons également que le point d'indice de la fonction publique est gelé depuis plus de dix ans et que les salaires de la fonction publique sont inférieurs en moyenne de 400€ aux salaires du privé.

Les agent.es territoriaux sont en première ligne pour faire vivre le service public au quotidien. Leur engagement sans faille ces derniers mois, au plus près des populations, a démontré, s'il en était besoin, qu'ils sont des maillons essentiels au bon fonctionnement de notre pays. En pleine pandémie, le gouvernement vient porter un coup terrible à leur statut et à leurs droits ainsi qu'à la libre administration des communes !

Pour répondre à cette nouvelle attaque, injuste et antisociale, contre la fonction publique et en soutien à la mobilisation des agent.es de la ville et à leur juste revendication, la Municipalité a pris la décision de fermer la mairie au public le 16 mars prochain\*.

Ce geste symbolique est nécessaire pour défendre le service public local, notre bien commun à tou.tes.

*\* Le 16 Mars, l'ensemble des équipements et des services municipaux seront donc fermés au public - à l'exception du Centre Municipal de Santé qui fonctionnera à minima.*

---

## Gentilly solidaire avec les étudiant.es

**23 février 2021**

La crise sanitaire accable nos étudiant.es. Ils subissent des conditions d'études aléatoires, la pénurie de stages, de petits boulots, une vie sociale en berne et un avenir professionnel assombri. A Gentilly, cette situation nous inquiète autant qu'elle nous indigne. Notre jeunesse, déjà très précarisée avant la pandémie, ne doit ni ne peut être ainsi abandonnée à son sort. Nos étudiant.es ne peuvent se retrouver sans assez d'argent pour s'offrir un repas décent.

Dans ce contexte, notre Ville a décidé de verser un chèque service aux étudiant.es boursiers de la commune. Cette initiative, portée par le CCAS (Centre communal d'action sociale) et le PIJ (Point information jeunesse), permettra également de détecter les situations nécessitant un accompagnement social plus important. Cette initiative servira ainsi de levier permettant l'ouverture des droits sociaux, pas toujours connus des étudiant.es, les orienter vers les dispositifs d'aide existants et les associations de solidarité locales.

Outre cette action solidaire, notre Ville s'engage totalement en faveur de la citoyenneté des jeunes que nous invitons à prendre toute leur place dans la vie locale et dans le combat pour une société placée sous le signe de l'égalité et de la fraternité entre les générations.

---

## Tribune : Covid-19 — Stratégie de vaccination : que fait le Gouvernement ?

**22 janvier 2021**

**Plus de vingt maires d'Ile-de-France, dont Patricia Tordjman, ainsi que le Président du Conseil départemental du Val-de-Marne et les élus locaux s'inquiètent de la mise en œuvre trop lente et mal adaptée aux territoires de la stratégie de vaccination contre la Covid-19. Voici leur tribune publiée le vendredi 22 janvier 2021. Une pétition est également en ligne.**

**Au regard de l'évolution de l'épidémie de la Covid-19 et de l'apparition de nouvelles formes du virus, c'est avec le soutien des habitant.e.s et des professionnel.e.s de santé que nous appelons le Gouvernement à respecter ses engagements pour favoriser l'accélération et le développement de la campagne de vaccination sur l'ensemble du territoire national.**

Lors de son allocution du 7 janvier dernier, le Premier ministre a multiplié les annonces pour arriver à l'objectif du million de personnes vaccinées dès la fin du mois de janvier. Après un démarrage lent des opérations de vaccination dans les EHPAD fin décembre, le Gouvernement prétend, depuis le 18 janvier, accélérer le pas en étendant son accès aux personnes de plus de 75 ans ...

Alors que l'Ile-de-France compte près de 830 000 habitants de plus de 75 ans, il faudrait, dans les conditions actuelles, plus de 4 mois pour que chacun d'entre eux puisse recevoir la première injection du vaccin. Au 19 janvier, les chiffres annoncés se traduisent par une vaccination **de près de 87 000**

**Franciliens de plus de 75 ans**, soit moins d'1% de la population totale de la région parisienne. Force est donc de constater qu'à ce stade, les objectifs de l'État sont intenables.

Malgré leur volonté de collaboration, de nombreux maires, élu·e·s locaux et professionnel·e·s de santé, attendent toujours un signe de l'État pour déployer des centres de vaccination au sein de leurs communes. Au même titre, un grand nombre d'EHPAD attendent toujours leurs premières doses de vaccins. Aujourd'hui, il s'avère que certains territoires subissent lourdement les conséquences de la stratégie vaccinale et se retrouvent confrontés à de profondes iniquités.

Dans nos villes, ce sont des centaines de milliers d'habitant·e·s qui se retrouvent sans solution de vaccination de proximité. La saturation des centres existants entraîne des tensions ainsi qu'une lassitude des populations à l'égard de l'organisation mise en place par l'État, et par voie de conséquence, une remise en cause de l'efficacité du service public local.

**Tout ceci n'est pas cautionnable. Aussi, il est impératif que l'État assume sa compétence santé publique en assurant les moyens logistiques pour que la vaccination puisse rester locale et équitable et ce, sur l'ensemble du territoire national.**  
**À cet instant, comment répondre aux sollicitations des habitant·e·s dès lors que les maires et les élu·e·s locaux, premiers acteurs de proximité, se heurtent à l'opacité des critères d'ouverture de nouveaux centres de vaccination et à la pénurie des doses de vaccins ?**

Nous, élu·e·s locaux, avons pourtant démontré depuis le début de la crise sanitaire notre capacité d'agir aux côtés de l'État pour faire face ensemble à cette situation inédite.

Nous avons pris nos responsabilités pour organiser des distributions de masques, du gel hydroalcoolique et des campagnes de dépistage dans nos territoires. Nous avons également mis en place les différents protocoles sanitaires dans les écoles, dans les marchés alimentaires... Et plus globalement, nous sommes aux côtés des habitant·e·s les plus en difficulté, jeunes ou moins jeunes, en déployant des actions de solidarités : aides sociales et distributions alimentaires...

**De la réussite de cette campagne de vaccination dépendent la santé et l'avenir des habitant·e·s de nos communes. Nous demandons un maillage plus fin de nos territoires, une « sectorisation » claire des centres de vaccination et la possibilité d'aider nos anciens à accéder facilement au vaccin. L'État doit mobiliser les moyens logistiques nécessaires aux côtés des collectivités. Il doit annoncer et présenter une cartographie avec un plan de déploiement des centres dédiés en coordination avec les villes, au niveau départemental et ce durant toute la durée de la campagne de vaccination.**

En première ligne de cette crise sanitaire et sociale, les maires et les élu·e·s locaux sont les meilleurs relais pour assurer l'efficacité des politiques publiques car ils sont au contact direct des habitants.

Ils sont prêts à assumer leurs responsabilités bien au-delà de leurs missions en accompagnant, avec les acteurs de la santé, la mise en œuvre de centres de vaccination, la mobilisation de leurs structures municipales de santé ou l'accompagnement de la médecine de ville, totalement écartée du dispositif. Il s'agit ainsi d'ouvrir l'accès au vaccin au plus grand nombre de personnes qui le souhaitent.

En France, l'État est le garant de l'égalité d'accès aux soins. Où sont les vaccins, les seringues, les lieux de vaccination proches des habitant·e·s qui en ont besoin ?

**Il y a urgence ! Chaque jour de perdu dans l'organisation de la vaccination de proximité est un recul dans la lutte contre la propagation du virus, et dont les conséquences humaines, économiques et sociales ne se rattraperont pas.**

Vous pouvez signer la pétition en ligne à l'adresse suivante :

[https://www.change.org/p/jean-castex-pour-une-strat%C3%A9gie-de-vaccination-locale-et-%C3%A9quitable?recruiter=848842894&recruited\\_by\\_id=f53a94a0-f6b5-11e7-9380-5fa035ac0040&utm\\_source=share\\_petition&utm\\_medium=copylink&utm\\_campaign=petition\\_dashboard](https://www.change.org/p/jean-castex-pour-une-strat%C3%A9gie-de-vaccination-locale-et-%C3%A9quitable?recruiter=848842894&recruited_by_id=f53a94a0-f6b5-11e7-9380-5fa035ac0040&utm_source=share_petition&utm_medium=copylink&utm_campaign=petition_dashboard)

## ***Les premier.e.s signataires :***

Hélène de Comarmond, Maire de Cachan (94)  
Jacqueline Belhomme, Maire de Malakoff (92)  
Christian Favier, Président du Conseil Départemental du Val-de-Marne, (94)  
David Ros, Maire d'Orsay (91)  
Christian Métairie, Maire d'Arcueil (94)  
Nadège Azzaz, Maire de Châtillon (92)  
Philippe Bouyssou, Maire d'Ivry-sur-Seine (94)  
Patricia Tordjman, Maire de Gentilly (94)  
Régis Charbonnier, Maire de Boissy-Saint-Leger (94)  
Stéphanie Daumin, Maire de Chevilly-Larue (94)  
Jean-Luc Laurent, Maire du Kremlin-Bicêtre (94)  
Marie Chavanon, Maire de Fresnes (94)  
Pierre Garzon, Maire de Villejuif (94)  
Christine Janodet, Maire d'Orly (94)  
Pierre Bell-Lloch, Maire de Vitry-sur-Seine (94)  
Jean-Philippe Gautrais, Maire de Fontenay-sous-Bois (94)  
Rafika Rezgui, Maire de Chilly-Mazarin (91)  
Clovis Cassan, Maire des Ulis (91)  
Patrick Douet, Maire de Bonneuil-sur-Marne (94)  
Romain Colas, Maire de Boussy-Saint-Antoine (91)  
Damien Allouch, Maire d'Epinay-sous-Senart (91)

---

## **Communiqué de la Maire : Fin de la réquisition du collège Pierre-Curie**

**Vendredi 15 janvier 2021**

Les personnes migrantes hébergées dans l'ancien collège Pierre-Curie, réquisitionné par la Préfecture du Val-de-Marne, depuis le 15 décembre dernier, viennent de quitter les lieux. Certaines d'entre elles ont obtenu le droit d'asile et vont bénéficier des dispositifs prévus dans le cadre de ce statut. Un accompagnement social et administratif se poursuit pour les migrants dont la situation administrative n'est pas encore réglée. Ces personnes sont désormais accueillies sur une autre commune de la région. Nous nous tiendrons informés et resterons attentifs, autant que possible au devenir de ces hommes en recherche d'avenir qui ont fait étape dans notre ville.

Je veux saluer le bon déroulement de ces deux mois d'accueil solidaire. Le travail partenarial entre notre Ville, l'association Humanisme et Habitat en charge de l'organisation sur place et de l'accompagnement des hébergés et les services de l'Etat ont permis que cette période transitoire se déroule au mieux. Le Département et les associations locales ont apporté leur soutien aux personnes hébergées. La fraternité s'est spontanément mise en route.

Notre ville s'est construite et a forgé sa personnalité grâce à la venue de migrants des quatre coins du monde. Sa tradition d'accueil répond à des valeurs essentielles de solidarité et d'amitié entre les peuples. Il était important pour nous d'offrir des conditions de vie décentes à ces personnes qui vivent une épreuve, coupées des leurs et de leur culture d'origine, et que soient respectés, même dans ces situations d'urgence, les droits humains.

---

## **Communiqué de la Maire : Solidarité avec la Maire de Chevilly-Larue**

**Jedi 17 décembre 2020**

Patricia Tordjman a adressé un message de soutien et sa solidarité totale à Stéphanie Daumin, Maire de Chevilly-Larue, dans le Val-de-Marne, ainsi qu'à sa famille, suite à l'agression subie par son fils et après une série d'attaques perpétrées contre ses biens. Ces violences ont été commises en représailles à des décisions que l'édile a été amenée à prendre dans l'exercice de ses fonctions. « Il est inadmissible qu'une élue de la République puisse faire l'objet de quelque menace ou violence que ce soit et plus encore que l'on puisse s'en prendre à son enfant » a souligné la Maire de Gentilly dans un courrier adressé à Madame Daumin. « Il est insupportable que l'intégrité d'une personne, représentante d'une ville et de ses citoyens, soit prise pour cible. Les maires qui ont un travail difficile, de terrain, qui sont engagés au quotidien auprès des populations, doivent pouvoir agir en toute tranquillité pour le bien public. Il en va de la bonne marche démocratique. Il en va d'une vie municipale apaisée et audacieuse », a-t-elle ajouté.

L'Association des maires du Val-de-Marne, de nombreuses personnalités et citoyen.ne. s. ont également exprimé leur solidarité et leur refus de voir la violence prendre le pas sur la vie publique locale.

---

## **Communiqué de la Maire : Soutenons le commerce de proximité, consommons local !**

**Mercredi 25 novembre 2020**

La crise de la Covid frappe nos petits commerces de plein fouet. Ils ont été contraints de fermer encore une fois, sur demande gouvernementale, en novembre, et le seront jusqu'au 15 décembre, pour freiner la propagation du virus. Les commerces non essentiels pourront reprendre à cette date, selon des consignes strictes. Les restaurateurs et cafetiers devront eux attendre le 20 janvier. L'effort est nécessaire sur un plan sanitaire mais l'absence d'aides conséquentes de l'Etat risque de tirer de nombreux rideaux définitivement. Au détriment de ce secteur d'emploi, de l'animation de nos quartiers et de la cohésion sociale.

Depuis plusieurs années, notre Ville s'investit à 100% pour son commerce de proximité. L'étude de revitalisation menée dans ce domaine, dès 2016, ainsi que l'AMO (Aide à maîtrise d'ouvrage) permettant de renouveler nos marchés de plein vent, la concertation avec les acteurs du secteur, avec les habitants qui ont plébiscité le petit commerce lors des dernières Assises de la Ville, devaient commencer à porter leurs fruits, là, maintenant.

Depuis plusieurs années, la Métropole du Grand Paris elle-même, consciente de la nécessité de redynamiser les cœurs de ville, pour les populations, pour l'attractivité des territoires, a largement accompagné financièrement ce développement.

Depuis le début du confinement, Gentilly se mobilise pour que ce chantier puisse reprendre avec tous ses petits commerçants et artisans. J'invite les Gentilléens et Gentilléennes à participer à cette démarche en consommant local via [l'opération « Ma place de Noël »](#) qui permet d'acheter en ligne chez les petits commerçants et restaurateurs de sa commune et dont notre Ville est partenaire, ou directement dans les magasins qui sont ouverts ou le seront, nous l'espérons, d'ici quelques temps.

Je sais la situation financière de nombreux foyers, commerçants, dont les restaurateurs, petits entrepreneurs, associations, très difficiles en cette période de privations de toutes sortes. C'est ensemble, dans la solidarité, que notre petite commune populaire a toujours surmonté les crises et saura prendre le dessus, encore une fois.

---

## **Communiqué de la Maire : soutien aux migrants**

**10 novembre 2020**

Nous venons d'apprendre que la Préfecture du Val-de-Marne réquisitionne l'un de nos équipements pour héberger provisoirement une cinquantaine de personnes migrantes. Ils seront accueillis au sein de la salle des sports de l'ancien collège Pierre-Curie, pour une période d'un à trois mois au maximum, nous a précisé la Préfecture.

Gentilly a toujours été engagée pour les droits humains et la solidarité entre les peuples. Face à cette réquisition nous allons assumer nos responsabilités mais resterons vigilants sur les conditions de vie de ces hommes et du dispositif sanitaire mis en place, crucial en cette période de pandémie. L'Etat prend en charge les aspects financiers et matériels de cet accueil et a désigné l'association Habitat et humanisme pour gérer le quotidien de la structure ainsi que l'accompagnement des migrants sur place. Nous ferons en sorte que tous les engagements pris soient tenus.

Je ne peux cependant que regretter, et l'ai exprimé aux représentants de l'Etat, l'absence de concertation avec la collectivité permettant d'envisager un hébergement compatible avec les capacités de notre commune. Je regrette que la France ne garantisse pas des conditions d'accueil plus décentes aux migrants. L'Hébergement est de la responsabilité de l'Etat. La solidarité est du devoir de tous les territoires. Elle doit se partager afin de ne pas creuser davantage les inégalités entre les territoires. C'est pourquoi je déplore le fait que l'Etat désigne chaque fois, en premier lieu d'hébergement d'urgence, les villes de banlieues populaires. Celles qui se mobilisent sans relâche auprès des habitants en difficulté, qui investissent dans le logement social et pour un service public fort afin de réduire les

inégalités, avec des moyens toujours plus comprimés.

Mais c'est aussi cette histoire populaire, faite de luttes et de mobilisations, qui fonde notre engagement au plus près de chacun, d'où qu'il vienne et quel que soit son parcours. Notre tradition d'accueil et de solidarité n'est plus à démontrer. Elle s'inscrit dans notre ADN. Les Gentilléens et Gentilléennes qui ont fait et font chaque jour l'histoire de notre ville sont d'origines diverses et ont à cœur la garantie des droits humains de tou.te.s.

Les élus, au côté des associations gentilléennes, apporteront aide et soutien aux migrants accueillis. La mairie coordonnera pour cela une chaîne de solidarité, comme elle l'a fait pendant le confinement.

Nous sommes mobilisés, aux côtés de tous nos habitants, aux côtés des migrants, pour le droit de chacun et chacune à une vie digne et belle, pour la paix, pour la solidarité entre les peuples, pour la construction d'un monde meilleur et plus juste.

---

## **Communiqué de la Maire : toutes et tous rassemblé.es contre l'obscurantisme**

**19 octobre 2020**

C'est avec horreur que nous avons appris la décapitation du professeur d'histoire-géographie de Conflans-Sainte-Honorine par un terroriste islamiste, le 16 octobre dernier, suite à son cours sur la laïcité et la présentation à ses élèves d'une caricature du prophète Mahomet. L'équipe municipale et moi-même souhaitons exprimer toutes nos condoléances et notre soutien total à la famille, aux proches, aux élèves, aux collègues de la victime ainsi que notre solidarité sans faille à toute la communauté enseignante, celle de ce collège et du pays tout entier.

Tout est terrifiant dans ce drame : l'assassinat d'un professeur qui faisait son devoir, le très jeune âge du terroriste, la manière dont les pourvoyeurs de l'islamisme ont attisé les tensions amenant au déchaînement de haine. Ces manipulateurs ont un dessein : semer la terreur, diviser le peuple, empêcher la liberté d'expression, le débat, l'esprit critique, l'éveil des consciences et saper la laïcité qui préserve les religions.

Aujourd'hui comme hier, ce sont les dictatures qui refusent la caricature de ceux qui exercent une autorité morale ou politique. Ce sont ces systèmes qui briment le droit de donner une opinion. Ce sont ces tyrannies qui emprisonnent, torturent et tuent pour des idées.

Nous refusons de céder à l'intimidation. Nous refusons la division. Nous appelons à rester solidaires, pacifiques, déterminés à vivre ensemble dans le respect de chacun, dans l'échange, dans l'ouverture à l'autre.

---

## **Communiqué de la Maire : renforcement des mesures de prévention contre la Covid 19**

**1er octobre 2020**

Les dernières annonces du gouvernement et les directives de la préfecture qui s'en sont suivies nous contraignent malheureusement à revoir le programme des événements municipaux, telle la Foire au troc. Ces mesures ont également un impact sur l'activité associative, culturelle et commerciale de notre ville. J'ai conscience des difficultés et des déceptions qu'elles vont engendrer. Je déplore un certain manque d'anticipation dans les prises de décisions ainsi que des incohérences dans le dispositif. Cependant, l'arrêté préfectoral comme le principe de précaution sanitaire vis à vis notamment des plus vulnérables nous enjoignent à respecter et à mettre en œuvre les mesures en vigueur.

Cette situation ne nous empêchera pas de garder la maîtrise de la vie locale et d'agir dans l'intérêt de toutes et tous. Nous avons vécu une période de confinement beaucoup plus difficile que l'épisode actuel. Cette expérience nous a mieux armés pour prévenir les pics de l'épidémie. Elle nous convainc de continuer de tout faire pour empêcher qu'elle ne rejaillisse à un niveau ingérable pour les hôpitaux. Elle nous aide à accepter de vivre quelques temps avec des incertitudes et à imaginer des alternatives. C'est ensemble, dans la solidarité et avec le sens des responsabilités, que nous allons continuer d'appréhender cette épreuve inédite et adapter la vie locale afin qu'elle continue de se construire, de se régénérer, avec et pour ses habitants et habitantes.

---

## **Communiqué de Patricia Tordjman : soutien et solidarité avec le peuple libanais**

**Mardi 11 août 2020**

**La ville de Gentilly adresse son soutien plein et entier aux proches et familles des victimes, à tou.te.s les habitant.e.s de Beyrouth et à l'ensemble du peuple libanais.**

Le mardi 4 août une double explosion a retenti dans le port de Beyrouth, la capitale du Liban, faisant, selon les informations actuelles, 158 morts, plus de 6 000 blessés et des dizaines de disparu.e.s. Près de la moitié de la ville de Beyrouth est détruite ou endommagée, entre 250 000 et 300 000 personnes sont sans-abri.

Au choc de l'évènement se double le risque d'une crise sanitaire : le Liban, déjà confronté à de graves difficultés économiques et à une crise politique, doit désormais faire face à un risque majeur de pénurie alimentaire.

Face à cette tragédie, la solidarité internationale s'est mise en place ces derniers jours. Plusieurs pays, dont la France, ont apporté un soutien logistique et envoyé sur place du personnel et du matériel médical ainsi que des denrées alimentaires. Une aide internationale de 252 millions de dollars a également été annoncée. Une solidarité nécessaire, qui doit s'inscrire dans le temps long, pour aider le Liban à se sortir du marasme économique et démocratique actuel.

Devant la gravité de ces évènements, la ville de Gentilly adresse son soutien plein et entier aux proches et familles des victimes, à tou.te.s les habitant.e.s de Beyrouth et à l'ensemble du peuple libanais. Elle appelle de ses vœux l'élaboration d'une solution politique et démocratique dans le respect de la souveraineté et de la volonté du peuple libanais.

A Gentilly, comme dans toute la France et à travers le monde, des initiatives associatives, collectives et citoyennes naissent chaque jour pour aider le Liban à surmonter la catastrophe. Fidèle à ses valeurs de solidarité internationale, la ville de Gentilly soutiendra pleinement les initiatives développées sur la ville durant l'été et à la rentrée.

---

## **Communiqué de Patricia Tordjman**

**Vendredi 15 mai 2020**

Chers Gentilliennes, chers Gentilléens,

Dans mon communiqué du 6 mai dernier, je vous informais de la décision que j'avais prise, avec l'ensemble de la communauté scolaire gentilléenne, de reporter la réouverture des écoles afin de nous garantir une semaine supplémentaire pour créer les conditions d'un accueil de nos enfants, respectueux du protocole sanitaire et garantissant la sécurité de tous. Je veux aujourd'hui vous informer des modalités de reprise des écoles de la ville à la date du 18 mai, décidées en accord avec les directions d'école et l'inspection académique.

Après un premier bilan établi par les enseignants des différentes écoles de la commune, toutes les écoles élémentaires pourront rouvrir. Les modalités d'accueil des élèves, école par école, vous ont été ou vous seront présentées par les équipes pédagogiques. Les écoles maternelles resteront fermées jusqu'au 2 juin, à l'exception de Lamartine maternelle qui accueille les enfants des personnels indispensables à la gestion de la crise sanitaire. L'accueil du matin, les accueils de loisirs du soir et du mercredi ainsi que la restauration scolaire seront assurés pour les enfants scolarisés à compter du 18 mai. Au vu du contexte, un départ échelonné de l'accueil de loisirs du soir en élémentaire sera possible à partir de 17h.

Les conditions sanitaires strictes à mettre en œuvre ainsi que le plafond d'accueil des enfants fixé à 15 maximum par classe en élémentaire, ne permettront pas d'accueillir l'ensemble des enfants scolarisés de la ville. Suivant les consignes de l'Éducation nationale, seront accueillis en priorité les enfants des personnels indispensables à la gestion de la crise sanitaire, les élèves en situation de handicap et les élèves décrocheurs ou en risque de décrochage.

Le retour à l'école des enfants se fait sur la base du volontariat des parents. Des attestations seront délivrées aux parents dont les enfants ne pourront être accueillis sur leur école.

Je tiens à vous assurer que toutes les mesures nécessaires ont été mises en œuvre pour garantir à nos écoliers un retour à l'école dans un cadre sanitaire et sécuritaire très strict. Notre patrimoine scolaire a fait l'objet, pendant les 50 jours du confinement, d'un entretien et d'un contrôle quotidien.

Soyez assuré.es que nous accorderons la plus grande vigilance à cette reprise scolaire et que nous poursuivrons le dialogue avec toute la communauté éducative pour adapter notre fonctionnement jour après jour.

Très cordialement.

---

## **Communiqué de Patricia Tordjman**

**Mercredi 6 mai 2020**

Chers Gentilléens, chères Gentilléennes,

Le 28 avril dernier, nous apprenions la réouverture des écoles pour le 11 mai. Si je suis convaincue de la nécessité de revenir à une vie un tant soit peu normale et de permettre aux enfants de retrouver le chemin de l'école, indispensable à leur bien-être et à leurs apprentissages fondamentaux, je ne peux que déplorer cette rentrée scolaire qui se fait dans la précipitation et dans l'injonction aux communes. C'est la raison pour laquelle j'ai signé samedi 2 mai, avec 300 de mes collègues maires de région parisienne, dont 31 du Val-de-Marne, une tribune adressée au Président de la République, demandant le report de la rentrée des classes, restée sans réponse à ce jour.

Les services municipaux ont commencé à travailler à des scénarios de reprise dès les annonces gouvernementales mais le protocole sanitaire - extrêmement contraignant - à mettre en œuvre pour la réouverture des écoles, ne nous est parvenu que le 2 mai. Un comble alors même que notre département fait partie des plus touchés par le Covid-19 ! C'est un délai intenable, ne nous permettant pas d'assurer la sécurité des enfants, des enseignants et des agents municipaux.

Le constat est clair : nous ne sommes pas en mesure d'ouvrir nos écoles le 11 mai. C'est la raison pour laquelle je propose, en accord avec les directions des établissements scolaires, le report de la rentrée au lundi 18 mai afin de bénéficier d'une semaine de préparation supplémentaire pour créer les conditions d'un accueil de nos enfants respectueux du protocole sanitaire et garantissant la sécurité de tous.

La rentrée qui s'effectuera donc à compter du 18 mai, sous réserve que toutes les garanties sanitaires soient apportées, se fera sur la base du volontariat des parents, à effectif réduit et de manière progressive. La restauration scolaire ainsi que les accueils périscolaires du matin, du soir et du mercredi seront assurés. Nous continuerons à accueillir sur nos écoles les enfants des personnels soignants et de secours, comme ils le sont déjà depuis le début du confinement. Seront également accueillis de manière prioritaire les enfants des enseignants, ceux des agents municipaux, ainsi que ceux dont les parents sont dans l'obligation de reprendre leur activité professionnelle et notamment les enfants des familles monoparentales. Une vigilance sera portée aux enfants des familles qui n'ont pas gardé le lien avec l'école. Les effectifs réduits préconisés (15 élèves par classe en élémentaire et 10 en maternelle au maximum) nous obligent à cette priorisation, mais chaque situation sera regardée avec la plus grande attention.

Réussir le chemin du retour à l'école en toute sécurité, c'est faire ensemble en étant soucieux et respectueux de chacun. C'est pourquoi un bilan sera fait chaque semaine avec l'ensemble de la communauté éducative pour évaluer ce dispositif et l'adapter autant que nécessaire.

Voici l'information essentielle que je souhaitais porter à votre connaissance. Nous reviendrons vers vous dans les prochains jours pour décliner plus précisément le dispositif mis en place pour une rentrée sereine et apaisée à partir du 18 mai.

Très cordialement

---

## **Communiqué de Patricia Tordjman**

**Mardi 28 avril 2020**

Chers Gentilléens et Gentilléennes,

Alors que le gouvernement prépare la sortie du confinement, la question des masques est un enjeu de santé publique qui interroge, à raison, un grand nombre d'entre vous.

Je veux ici faire le point sur ce sujet.

Le Département a fait une commande de 1 500 000 masques en tissu pour chaque Val-de-Marnais.e.

La mairie de Gentilly attend cette dotation de masques lavables et réutilisables à destination de chaque famille gentilléenne, à raison d'un par membre du foyer, enfant compris. Nous avons par ailleurs commandé à une entreprise un autre lot de masques.

Dès réception de cette commande, qui n'interviendra pas avant la mi-mai, nous procéderons à sa



distribution selon des modalités que nous vous communiquerons ultérieurement afin qu'elle soit la plus efficace possible et dans le strict respect des gestes barrière.

La municipalité ne peut pas, pour l'heure, distribuer de masques aux particuliers. Le stock, réduit, dont nous disposons, est dédié au personnel du CMS et du CCAS, ainsi qu'aux agents qui interviennent sur le terrain.

Mes adjoint.e.s et moi-même, ainsi que les services municipaux, restons pleinement mobilisés à vos côtés.

Prenez soin de vous et de vos proches.

---

## **Communiqué de Patricia Tordjman**

**Jeudi 19 mars 2020 (mise à jour au 14 avril)**

Chers Gentilléens et Gentilléennes,

Dans les circonstances exceptionnelles que connaît notre pays, j'appelle chacun et chacune à la responsabilité et au respect strict des consignes de confinement et de distanciation sociale pour se protéger et protéger les autres du coronavirus. Notre quotidien est largement modifié pour une période allant au moins jusqu'au 11 mai, renouvelable le cas échéant. Nous agissons de façon extrêmement déterminée pour mettre en œuvre dans les meilleures conditions les orientations fixées par le chef de l'Etat.

Mes adjoint.e.s et moi-même, avec les agent.e.s du service public de Gentilly, restons pleinement mobilisés pour faire face à cette crise, en lien avec le Conseil départemental, l'EPT Grand Orly Seine Bièvre et les services de l'Etat.

Nos services se concentrent pour l'heure sur les missions essentielles, la santé, l'aide aux plus vulnérables, la garde des enfants des personnels soignants, la propreté de la ville.

J'ai demandé à mes adjoint.e.s de se mettre en lien avec les différents bailleurs sociaux de la commune afin qu'une attention particulière soit portée aux situations des Gentilléen-nes les plus fragiles ou les plus isolé-es.

Un affichage régulier sur les panneaux municipaux ainsi que le site internet de la Ville vous tiennent informés, au fur et à mesure, de l'évolution de la situation. L'accueil téléphonique de la mairie reste ouvert et les services fonctionnent au maximum en télétravail. Le CCAS et le CMS restent ouverts. L'astreinte pour les urgences est bien-sûr maintenue.

Nous allons traverser ensemble cette nouvelle épreuve. Elle est contraignante pour toutes et tous, pour les personnes âgées, les personnes isolées, les jeunes comme pour les familles. Je sais pouvoir compter sur votre esprit de solidarité. Solidarité qui s'organise dans le respect strict des règles sanitaires en vigueur.

Je voudrais remercier toutes celles et ceux qui sont en première ligne pour nous aider à passer ce cap difficile : les personnels soignants et de secours, les commerçants et artisans, leurs employés, notre service public mobilisé. Leur engagement est vital et précieux pour protéger les plus vulnérables d'entre nous et contribuer à maintenir le lien social en cette période de confinement.

Prenez bien soin les uns des autres.

---

## **Communiqué de Patricia Tordjman**

**Mardi 17 mars 2020**

Dans les circonstances exceptionnelles que connaît notre pays, j'appelle chacun et chacune à la responsabilité et au respect strict des consignes pour se protéger et protéger les autres du coronavirus. Notre quotidien va être largement modifié pour au moins quinze jours. Nous allons agir de façon extrêmement déterminée et mettre en œuvre dans les meilleures conditions les orientations fixées par le chef de l'Etat lors de sa dernière intervention.

La Ville de Gentilly, les agents du service public communal restent pleinement mobilisés pour faire face à cette crise. Les services seront fermés au public mais un accueil téléphonique sera assuré de 9h à 12h et de 14h à 17h du lundi au vendredi. Le Centre municipal de santé restera ouvert au mieux de ses capacités et le CCAS fonctionnera à minima. Le stationnement dans la ville est gratuit. Les attestations de déplacement dérogatoires sont à disposition dans les boulangeries et commerces ouverts. Le site

internet de la Ville vous tiendra informé à mesure de l'évolution des mesures.

Je sais pouvoir compter sur vous et votre solidarité. Nous allons traverser ensemble cette nouvelle épreuve. Prenez bien soin les uns des autres.

---

## **Communiqué de Patricia Tordjman**

**Vendredi 13 mars 2020**

Nous avons appris le 12 mars les dispositions arrêtées par le Président de la République pour juguler la pandémie du Covid-19.

Dès lundi 16, conformément à cette déclaration, les crèches, les écoles, le collège et le lycée professionnel seront fermés. Les centres et accueils de loisirs également. Les séjours prévus dans le mois à venir, d'enfants et d'adolescents, seront annulés ou reportés. Les activités à destination des retraités seront suspendues.

Je tiens à vous assurer de toute ma mobilisation, ainsi que de celle de la municipalité et de l'ensemble des agents municipaux pour faire face à cette situation sans précédent.

J'ai réuni ce matin les élu-es et les directions des services concernés pour la mise en œuvre de mesures renforcées afin de protéger la santé de tous, dont bien-sûr les plus fragiles d'entre vous. Il s'agit aussi de nous organiser au mieux pour adapter nos services et maintenir la solidarité locale, en lien avec les services de l'Etat.

Nous avons d'ores et déjà pris des mesures :

- pour protéger les personnes âgées du foyer Bièvre et résidant dans la ville. Des mesures de type de celles appliquées lors du plan canicule permettent de rester en contact et d'aider les personnes les plus vulnérables.
- pour mettre en place un référent dédié dans chacun des secteurs d'intervention de la commune ainsi qu'un numéro d'appel téléphonique unique orientant et informant les administrés.
- pour la bonne application des gestes barrières dans nos bureaux de vote.

Nous suivons l'évolution de la situation avec attention et nous adaptons, en temps réel, aux préconisations du ministère de la Solidarité et de la Santé et de l'Agence régionale de santé (ARS).

Des événements municipaux sont déjà annulés ou seront susceptibles de l'être. Des équipements seront fermés ou pourront être amenés à l'être. Les informations seront disponibles sur le site internet de la ville ou au numéro de téléphone dédié.

Par solidarité et pour lutter efficacement, ensemble, contre la propagation du virus, nous réfléchissons aujourd'hui à l'accueil des enfants des personnels soignants (des hôpitaux, des EHPAD, des intervenants à domicile...) ainsi que des personnels des services sociaux et de secours qui œuvrent ou seront réquisitionnés pour faire face à la pandémie.

J'en appelle au sens de la responsabilité de toutes et tous pour respecter les gestes barrière et se tenir informés des dernières recommandations sanitaires.

J'en appelle aussi à la solidarité. La lutte contre la pandémie implique des efforts consentis et partagés par chacun et chacune. C'est un enjeu considérable de santé publique et de fraternité.

Tout mon soutien et celui des élus vont aux personnes malades, aux personnels soignants, aux agents mobilisés, aux familles et à toutes celles et ceux qui vont être impactés dans leur travail comme dans leur vie par cette pandémie contre laquelle nous nous battons.

Mes équipes et moi-même nous tenons à votre disposition dans cette mobilisation citoyenne.

---

## **Communiqué de Patricia Tordjman**

**Mardi 17 mars 2020**

Dans les circonstances exceptionnelles que connaît notre pays, j'appelle chacun et chacune à la responsabilité et au respect strict des consignes pour se protéger et protéger les autres du coronavirus. Notre quotidien va être largement modifié pour au moins quinze jours. Nous allons agir de façon extrêmement déterminée et mettre en œuvre dans les meilleures conditions les orientations fixées par le chef de l'Etat lors de sa dernière intervention.

La Ville de Gentilly, les agents du service public communal restent pleinement mobilisés pour faire face à cette crise. Les services seront fermés au public mais un accueil téléphonique sera assuré de 9h à 12h et de 14h à 17h du lundi au vendredi. Le Centre municipal de santé restera ouvert au mieux de ses capacités et le CCAS fonctionnera à minima. Le stationnement dans la ville est gratuit. Les attestations de déplacement dérogatoires sont à disposition dans les boulangeries et commerces ouverts. Le site internet de la Ville vous tiendra informé à mesure de l'évolution des mesures.

Je sais pouvoir compter sur vous et votre solidarité. Nous allons traverser ensemble cette nouvelle épreuve. Prenez bien soin les uns des autres.

---

## **Communiqué de Patricia Tordjman, maire de Gentilly**

**10 décembre 2019**

### **Réseau de proxénètes démantelé**

Les violences faites aux femmes sont un véritable fléau que nous combattons à Gentilly. Un réseau de proxénètes a été démantelé au Chaperon Vert par la police. Alertée, j'ai immédiatement réagi et apporté tout mon soutien à cette opération, en tant que maire de la ville.

Il est insupportable de penser que ces individus prostituaient une jeune fille mineure.

La prostitution est une violence extrême infligée majoritairement à des femmes qui, hélas, représente un marché juteux au même titre que la vente de drogue ou d'armes.

Il s'agit pour quelques mafieux de gagner de l'argent facile au travers de la traite d'êtres humains.

Il n'est pas acceptable de laisser de tels crimes se répandre dans nos quartiers, toucher des mineures et distiller de l'insécurité pour toutes et tous.

Aussi, avec l'équipe municipale, j'apporte tout mon soutien à la victime et assure les habitantes et habitants du Chaperon Vert de mon total engagement à leurs côtés.

J'organiserai, dans les jours qui viennent, des rencontres dans le quartier.

---

## **Communiqué de Patricia Tordjman, maire de Gentilly**

**1er août 2019**

### **Décès d'Alain Audoubert, ancien maire de Vitry-sur-Seine.**

C'est avec une grande tristesse que nous avons appris, l'équipe municipale et moi-même, le décès hier, lundi 31 juillet, d'Alain Audoubert qui fût maire de Vitry-sur-Seine, entre 1996 et 2015, dans des circonstances tragiques. Nous pensons avec émotion à ses enfants et à ses proches à qui nous exprimons nos très sincères condoléances. Nous adressons également un message d'amitié et de solidarité à la municipalité et au conseil Municipal de Vitry-sur-Seine dont Alain était le maire en ce début de mandat, ainsi qu'à tous les Vitriots et Vitriotes.

1. Alain Audoubert était un homme de conviction et de caractère, un homme profondément engagé. Son investissement était total pour sa ville et ses citoyens, tout comme son combat sans faille pour la paix dans le monde. En cette année du 30<sup>e</sup> anniversaire de la célébration de la Convention internationale des droits de l'enfant, je veux saluer particulièrement son engagement pour la promotion des politiques éducatives porteuses d'égalité.

Profondément convaincu par la coopération intercommunale, Alain Audoubert a pris une part importante dans la création, le fonctionnement et l'évolution de notre outil de coopération en faveur du départ en vacances pour tous, Vacances Voyages Loisirs. Il a également créé, avec Yann Joubert, Maire honoraire, notre syndicat SIDORESTO pour la restauration scolaire.

---

## **Communiqué de Patricia Tordjman, maire de Gentilly**

**25 juillet 2019**

### **Le centre de vacances de Gentilly à Bourron-Marlotte a accueilli le Premier**

## **Ministre.**

Le Premier Ministre, Edouard Philippe, accompagné de la ministre des Solidarités et de la Santé, Agnès Buzyn, et son secrétaire d'Etat, Adrien Taquet, se sont rendus, ce jeudi 25 juillet, sur notre centre de vacances de Bourron-Marlotte en Seine et Marne. Ils ont été accueillis par mon premier adjoint, Patrick Daudet, et mon adjointe, Soazig Joubert.

Nous pouvons considérer cette visite du gouvernement comme un coup de communication en cette période estivale et cet épisode caniculaire. Il s'agissait pour lui de « vérifier que les consignes de sécurité du plan canicule sont mises en œuvre dans les espaces collectifs accueillant des publics fragiles ». Le Premier ministre a pu constater sur le terrain que les mesures étaient respectées mais a surtout salué la qualité de notre patrimoine et de l'accueil des enfants d'âge maternel.

Ces temps passés hors du milieu urbain sont précieux pour les enfants. Ils contribuent pleinement à la découverte, aux loisirs, à l'expérimentation, au vivre ensemble et, en ces périodes de fortes chaleurs, constituent un enjeu de santé publique.

Cette rencontre a permis un échange serein et constructif lors duquel nous avons abordé l'engagement sans faille de nos politiques éducatives. Notre service public et notre outil de coopération V.V.L. œuvrent au quotidien pour la promotion du droit aux vacances et aux loisirs. En témoignent le label « Ville amis des enfants » attribué à notre ville par l'UNICEF et les premières initiatives réalisées lors de la fête de la ville, dans le cadre de la célébration du 30<sup>e</sup> anniversaire de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant.

Ensemble, nous avons souligné l'intérêt et la nécessité du départ des enfants en vacances. L'image des colonies a été fortement dégradée ces dernières années. Nous avons la responsabilité collective d'en affirmer les vertus, de promouvoir avec plus de force ce droit important du départ en vacances pour tou(te)s, affirmé dans la Convention Internationale des Droits de l'Enfant. Les colonies doivent y contribuer pleinement. L'Etat doit prendre toutes ses responsabilités. Nous ne pouvons plus accepter, qu'année après année, nous soyons simplement dans le constat que de moins en moins d'enfants partent en vacances.

Les collectivités locales sont les premières propriétaires du patrimoine social et prescriptrices du départ des enfants en classes de découverte ou en colonies de vacances. Des moyens sont donc nécessaires. Or, depuis 2013, se sont près de 13 M€ de pertes de dotations cumulées qui ont été amputées aux ressources de la Ville. Dans ce contexte, les choix et arbitrages budgétaires sont de plus en plus difficiles et douloureux. Assumer une politique tarifaire adaptée et équitable, maintenir et entretenir notre patrimoine social, le faire évoluer et répondre aux normes en perpétuel mouvement... cet engagement permanent de la Ville n'est pas suffisamment accompagné par les politiques publiques et cela met en péril l'avenir du patrimoine social et des colonies. Il y a urgence à mobiliser des moyens publics à la hauteur des enjeux. Qu'un fond d'aide à l'investissement soit créé. Depuis des décennies, le patrimoine social porté par les collectivités et les comités d'entreprises ont contribué à l'attractivité des territoires. Il peut être source d'un nouveau développement comme l'ont souligné un grand nombre de maires de villages de moyenne montagne par exemple.

Enfin, cette rencontre a été l'occasion de rappeler que nous étions très attachés à ce que les politiques éducatives ne puissent souffrir de la concurrence et de la sphère marchande. Elles doivent relever de politiques nationales ambitieuses, adaptées et soutenues, garantes de l'accès à tou(te)s aux vacances et aux loisirs. Nous avons rappelé très clairement, qu'avec les Villes adhérentes à V.V.L., nous nous inscrivons pleinement dans le débat et sommes force de propositions, grâce à notre pratique quotidienne au plus près des enfants, des jeunes et des familles. Alors pour que cette visite ne soit pas sans lendemain, passons collectivement aux actes et prenons rendez-vous.

---

## **Communiqué de Patricia Tordjman, maire de Gentilly**

**4 juin 2019**

Ce lundi 3 juin 2019, aux alentours de 22h un homme est tombé sous des coups de feu, dans la cité Victor Hugo, dont le bailleur est Paris Habitat. Depuis 15 jours maintenant la tension, était montée du fait de règlements de comptes au cœur d'un trafic de drogue.

A l'heure où est rédigé ce communiqué, les forces de police sont déployées sur le quartier. Ils mènent l'enquête. Aux côtés des habitants dont l'émotion est grande, une partie de mon équipe tout comme des agents du service public communal sont mobilisés, présents depuis de nombreux jours.

Ce drame intervient après une série d'événements dans le quartier. De nombreuses rencontres et réunions ont eu lieu, la mobilisation de la Municipalité et du service public communal a été et reste

totale. La Ville n'a cessé d'interpeller l'Etat, et ce depuis de nombreuses années, pour que des moyens soient alloués à la sécurité mais également au vivre ensemble. Le bailleur s'y est impliqué.

Nous ne pouvons accepter que ce quartier soit sous la main de trafiquants, que les locataires ne puissent pas y vivre tranquillement et en toute sécurité, que les enfants, les familles, les retraités ne puissent bénéficier pleinement des espaces et équipements publics, des commerces.

La Ville a pris pleinement ses responsabilités en développant des programmes de sécurisation notamment dans le groupe scolaire, en maintenant un emploi d'animateur scolaire, en favorisant un travail de médiation avec l'équipe du service Sécurité et Qualité de Vie Urbaine (SQVU). La Ville aide la vie associative, consacre des moyens importants pour faire vivre la Maison des familles, pour maintenir et développer le cadre de vie, l'entretien des espaces publics, pour faire évoluer dans le débat avec le Conseil de quartier la structure de plein air favorisant pratiques sportives et lieu de détente.

Depuis de nombreuses années maintenant, la Ville demande et exige des moyens supplémentaires pour les effectifs de Police, qu'un second commissariat soit créé pour la circonscription (Gentilly, Arcueil, Cachan, Le Kremlin-Bicêtre, Villejuif).

Dès demain, je demanderai un rendez-vous au Ministre de l'Intérieur et au Préfet des forces de Police pour sécuriser le quartier. Dans les prochains jours une réunion du Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance se tiendra en présence notamment des représentants de l'Etat. Avec l'Education nationale, je souhaite que nous envisagions qu'une cellule psychologique soit mise en place. Enfin avec les forces vives du quartier et le service public nous allons déployer de nouvelles solidarités, développer des actions de prévention, d'éducation, permettre de façon plus forte l'accès aux sports, à la culture, aux loisirs.

Comme de nombreux Gentilléens, je ne peux me résoudre à laisser nos quartiers aux trafics. Avec mon équipe, nous déployons chaque jour toute notre énergie. La sécurité et la tranquillité publique sont au cœur du Projet Social de la Ville.

---

## **Communiqué de Patricia Tordjman, maire de Gentilly : Incendie de Notre-Dame**

**16 avril 2019**

### **L'incendie de Notre-Dame de Paris, un désastre pour notre patrimoine commun.**

Je suis, avec l'ensemble de la municipalité et tous les Gentilléens et Gentilléennes, profondément choquée et peinée par l'incendie qui a ravagé Notre-Dame de Paris, cœur symbolique de notre capitale. La destruction de ce monument, tout à la fois témoin et acteur de notre Histoire, joyaux culturel de l'humanité, a bouleversé la terre entière. La communauté catholique a vu un haut lieu de son culte en proie aux flammes. La population de Paris et de sa banlieue a regardé impuissante la flèche s'écrouler et le toit s'embraser.

Le travail acharné et la bravoure des pompiers de Paris, avec la collaboration des agents du Ministère de la Culture, de la Ville de Paris et de la Préfecture, a permis de sauver les fondations et épargner une grande partie du trésor. Je veux les saluer. Une enquête a débuté et devrait permettre de déterminer les responsabilités. Il nous faut aujourd'hui conjuguer tous nos efforts et nos compétences pour reconstruire ce qui a été détruit. Notre Ville, si proche de Paris et de cette cathédrale qui est aussi un peu la sienne, participera de la solidarité nationale.

---

## **La Maire a remis les cahiers de doléances au Président de la République**

**4 février 2019**

La Maire de Gentilly, Patricia Tordjman, a demandé à rencontrer le Président de la République pour lui remettre les cahiers de doléances citoyennes, ouverts en mairie le 15 décembre dernier.

**En réponse, le Président l'a conviée au débat organisé à Evry, le 4 février dernier, en présence des maires des banlieues d'Île-de-France ayant des quartiers classés Politique de la Ville.**

**Voici le message que la Maire a adressé au Président, en même temps qu'elle lui remettait une copie des cahiers.**

**Ces cahiers restent à disposition des Gentilléens et Gentilléennes jusqu'au 21 février. La**

**suite des doléances sera envoyée, en complément des premières copies, à l'Élysée.**



Monsieur le Président de la République,

J'ai souhaité vous rencontrer pour vous faire part des doléances des citoyennes et citoyens de ma commune de Gentilly. Petite ville qui porte la plus grande part de logements sociaux aux portes de Paris, dans des quartiers rénovés depuis longtemps grâce à la fiscalité économique que nous ne percevons plus.

Cet immense investissement public pour le logement qui donne droit aux familles modestes de vivre dignement, nous en sommes fiers. Il est regrettable que la loi Élan lui inflige de tels reculs.

Il y a quelques années, Gentilly avait 5 quartiers sur 7 en Politique de la Ville. Elle n'en a plus que 2 ! Est-ce à dire que les habitants se sont enrichis ? Que nos retraités, nos très nombreuses femmes seules avec enfants, nos jeunes, nos commerçants se sont enrichis ? J'aimerais bien ! Mais voyez-vous, Monsieur le Président, 45% des foyers fiscaux de ma ville sont toujours non imposables sur le revenu. Et ce n'est pas, je vous l'assure, parce qu'ils ont placé leur argent dans des paradis fiscaux. Ils tirent plutôt tous les jours le diable par la queue ! Et pourtant, ils s'investissent au quotidien, jeunes et moins jeunes, dans des associations qui participent de la diversité et de la cohésion sociale. Mais les moyens qui leur étaient dédiés au titre de la Politique de la Ville fondent comme neige au soleil.

L'immense colère qu'exprime aujourd'hui le peuple français devait trouver un moyen d'expression local. C'est pourquoi, à l'instar d'autres maires de France, j'ai ouvert, dès le 15 décembre dernier, des cahiers de doléances, dans notre hôtel de ville. Soit plus d'un mois avant le lancement du Grand débat.

Je suis fier aujourd'hui de vous remettre ces cahiers et de me faire le porte-voix des citoyens et citoyennes qui ont tant de mal à être entendus du gouvernement. Peut-être vous êtes-vous placés trop haut ! A trop longue distance de celles et ceux qui élisent leurs représentants et constituent la force vive de notre République.

Voici donc les doléances et les mesures les plus urgentes que les Gentilléens et Gentilléennes veulent que vous preniez. La revalorisation des retraites et la suppression de la CSG sur les pensions constituent leurs premières revendications. En matière d'emploi, ils souhaitent la réduction de l'écart entre les hauts et les bas salaires et l'augmentation du SMIG.

Sur le plan fiscal, ils demandent la restauration de l'Impôt sur la fortune (ISF) et une fiscalité plus juste. Ils veulent une lutte efficace contre l'évasion fiscale. Ils demandent l'abaissement ou le retrait de la TVA sur les produits de première nécessité. Ainsi qu'une baisse des taxes sur l'énergie. Le retrait du CICE (Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi) obtient le même nombre de demandes que la baisse des charges pour les PMI et PME.

Concernant la vie et l'organisation politique française, les citoyennes et citoyens gentilléens exigent d'abord l'application du RIC (Referendum d'initiative citoyenne). Ils demandent que soient revus les avantages accordés au Président, aux ministres, aux parlementaires ainsi qu'aux très hauts fonctionnaires. Et aussi une revalorisation du point d'indice et des salaires des agents de la fonction publique.

Ils demandent une amélioration de leur niveau de vie par la baisse du coût du logement, des transports, des mutuelles. Ils veulent la revalorisation du Livret A. En matière de protection sociale, ils demandent l'augmentation des prestations notamment pour les personnes dépendantes.

Ils sont très nombreux à exiger plus de moyens pour les services publics de proximité et de santé. Ils déclinent de manière précise les mesures à prendre en matière d'écologie : la lutte contre la pollution et pour la transition énergétique, la pénalisation des entreprises polluantes, la promotion du bio partout. L'Europe enfin est abordée. Ils veulent l'arrêt du diktat des directives européennes.

Je précise que les cahiers offraient des pages blanches, sans orienter les demandes. Ces messages montrent un peuple gentilléen force de proposition, des retraités très mobilisés, de jeunes actifs et des commerçants pressurés. Ces doléances montrent un peuple responsable, constructif, non violent, qui demande avant tout plus de justice sociale et fiscale. Plus de services publics. Et plus d'écoute de la part des gouvernants.

J'ajoute, Monsieur le Président, que nos communes en ont marre de voir leurs moyens confisqués par l'Etat alors qu'elles garantissent la cohésion sociale et investissent dans le bien commun. Vous savez venir les chercher quand il s'agit de renouer le dialogue avec les citoyens.

Je dirai aussi que la version de la construction métropolitaine qui nous a été imposée avec la loi NOTRe n'a fait que mettre à mal ce que nous avons construit, avec mes collègues, maires des villes voisines : une véritable coopérative de villes. Cette Métropole, Monsieur le Président, ne sert pas et ne représente pas les populations qui y vivent et la font vivre.

Il est temps de revenir aux fondamentaux de notre République : la commune et le peuple ; la liberté, corolaire de l'égalité et la fraternité.

---

## **Communiqué de Patricia Tordjman, maire de Gentilly : Gentilly renouvelle ses 5 arobases au label Villes Internet**

**29 janvier 2019**



Pour la quatrième année consécutive, Gentilly s'est vu décerner 5 arobases, la plus haute distinction, des labels Villes Internet. La cérémonie s'est déroulée le 29 janvier 2019, à La Défense, lors du premier Congrès des élus du numérique, en présence de très nombreux participants.

Depuis 1999, l'association Villes Internet décerne son label aux communes qui mettent en œuvre une politique significative en matière de démocratisation de l'accès aux technologies de l'information et de la communication et de leurs usages citoyens. Deux cent trente-quatre collectivités ont été labellisées cette année.

Parmi les initiatives de Gentilly en matière de numérique, on peut relever :

- Le signalement des dysfonctionnements urbains, depuis octobre 2018, en partenariat avec la société Tell My City.
- La finalisation du site internet de la ville, pour faciliter l'accès à l'information locale et aux téléservices ainsi que renforcer le lien avec les citoyens. Une information à la population sur le nouveau site est prévue à la fin du premier trimestre 2019.
- La présentation des projets et le vote en ligne pour le premier Budget participatif de Gentilly.
- La téléradiologie, permettant au Centre municipal de santé de travailler plus rapidement avec des radiologues extérieurs.
- L'accompagnement des Gentilléens à l'outil informatique, action coordonnée entre le centre social, la Maison des Familles et le Cyberspace municipal.

A l'heure où l'Etat, les institutions de protection sociale (caisses d'allocations familiales, de retraite...) ou encore les sociétés de service favorisent le tout internet, cette distinction récompense l'effort de notre commune dans la lutte contre la fracture numérique qui exclut encore de trop nombreux concitoyens.